

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES LORS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021 A 18 H 30

Présents :11- Nicole LABBE, Robert AGOSTINI, Denis MOLLARD, Windy PETIT, Jean-Marie MEIER, Philippe BRUSCHI, Joël CASANI, Aurélia GIROUX, Dominique MESIANO, Marie-Thérèse DUPORTAIL, Christian GEAI.

Excusés : 4- Nadine FRULEUX (pouvoir à Christian GEAI), Joëlle LANCIEN (pouvoir à Aurélia GIROUX), Rachid SIAD (pouvoir à Robert AGOSTINI), Stéphane RULLO (pouvoir à Joël CASANI).

Secrétaire de séance : Joël CASANI

Ordre du jour :

Approbation de la séance du Conseil municipal du 17 mai 2021. Sans observation.
Approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande aux élus d'observer une minute de silence en hommage à Mmes Charlyne RAYNAUD et Céline CHATAIGNIER.

Mme le Maire demande aux élus de retirer le point n°3 de l'ordre du jour :
« Remboursement de frais à un élu ». Accord des élus.

Mme le Maire demande aux élus de rajouter un point à l'ordre du jour :
« METROPOLE : Transfert de la compétence d'archéologie préventive des communes membres à la Métropole Nice Côte d'Azur et mise à jour des statuts de la Métropole ». Accord des élus.

- I. METROPOLE : Procès-verbal de transfert d'actifs et d'emprunts et convention de remboursement des participations et annuité d'emprunts afférents à la compétence « concession de la distribution publique d'électricité ». Accord à l'unanimité des élus.
- II. SIVOM :
- a) : renouvellement de notre adhésion au groupement de commande concernant le marché des fournitures scolaires et administratives. Autorisation donnée au Maire pour signer la nouvelle convention. Accord à l'unanimité des élus.
- b) : Augmentation des tarifs du périscolaire pour la rentrée 2021/2022. Nouveaux tarifs ci-après :

c) <u>Périscolaire du matin</u> :	
Prix plancher : 6 €	Prix plafond : 17.50 €

d) <u>Périscolaire du soir</u> :	
Prix plancher : 7.50 €	Prix plafond : 22.50 €

<u>Extrascolaire du mercredi</u>	
Prix plancher : 6 €	Prix plafond : 17 €

-augmentation du prix de l'animation périscolaire lors de la pause méridienne : prix par jour : Pour rappel le prix actuel est de 0.44 €. A partir de septembre 2021 les tarifs seront calculés en fonction des quotients familiaux à savoir :

- QF jusqu' à 500 : 0.30 €
- QF entre 501 et 1200 : 0.40 €
- QF supérieur à 1200 : 0.50 €

Accord à l'unanimité des élus pour ces 2 augmentations à compter de la rentrée 2021/2022.

III. Question annulée en début de séance.

Question rajoutée en début de séance :

METROPOLE : Transfert de la compétence d'archéologie préventive des communes membres à la Métropole Nice Côte d'Azur et mise à jour des statuts de la Métropole :

Suite à un courrier reçu de la Métropole ce jour nous informant d'un problème technique générant une impression incorrecte des statuts, la Métropole nous demande de délibérer à nouveau. Notre conseil municipal avait déjà pris une première délibération le 12 avril 2021. Celle-ci sera abrogée et remplacée par celle prise aujourd'hui.

Accord à l'unanimité des élus.

Divers

Fin de séance à 18 h 50.

